



1. À quand les annonces pré enregistrées sur les tablettes?  
Comme chez alléo.
2. Lors du comité de travail hiver 2018-2019, M. Couteau vous a demandé de faire la liste des volontaires pour les TGV neige. À ce jour, aucun commercial n a été vu pour savoir si oui ou non il serait volontaire. Vous avez juste repris l ancienne liste. Nous vous demandons de réactualiser cette liste en demandant aux commerciaux leur avis et non pas imposer.
3. Avez vous prévu des dotations viennoiseries pour les TGV neige qui vont débiter à partir du 22 décembre 2018?
4. Comment se fait il que vous imposiez la pose des retards trains? C est le commercial qui subit ce retard. La moindre des choses est d accepter les demandes et non pas refuser comme vous l avez souvent fait.
5. Il va y avoir des chambres de jour à bourg-saint-maurice. Avez vous pensé à réserver les chambres?
6. Le déménagement Dans les nouveaux locaux est prévu pour le 12 décembre. N oubliez pas de prévenir les commerciaux qui seront en repos, maladie, AT, congés, sur la procédure pour accéder au site.
7. Il serait judicieux de prévoir des agents<sup>2</sup> pour les TGV neige sur les samedis 28 décembre 2018 et 5 janvier 2019, vacances scolaires.
8. Vous ne pensez pas à la sécurité des commerciaux qui vont devoir aller verser le soir après 22hs à Lille Flandres. L esplanade à Lille Europe est mal fréquentée le soir. Le commercial va devoir traverser toute l esplanade pour verser à

Flandres, qui est aussi mal fréquentée, et revenir vers l'esplanade pour récupérer la voiture. Vous devez trouver une solution dans l'urgence, afin de préserver la sécurité des commerciaux. Par exemple, prévoir un agent de sécurité pour accompagner le commercial.

--